

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 4 décembre 2017 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 21 novembre 2017, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon agglomération,
1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes agglomération, délégué à la
Madame Isabelle MORINEAUD, Conseillère départementale
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Conseillère départementale

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général ;
Madame Christine JOLY, directrice administrative ;
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint ;
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA ;
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil départemental.

Etaient absents excusés :

Madame Colthilde BERKI, Conseillère départementale
Madame Sylvie AILLAUD, représentante de de Provence Alpes agglomération.
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon agglomération

Délibération n° D-2017- 23

OBJET : Demande de subvention de fonctionnement auprès de la Direction régionale des affaires culturelles au titre de l'année 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu l'arrêté ministériel du 25 août 2016 portant renouvellement de classement du CRD « Olivier Messiaen » ;

Exposé des motifs –

Il est proposé de déposer un dossier de demande subvention auprès des services de la DRAC au titre de l'exercice 2018 regroupant un programme d'actions se déroulant sur l'année scolaire 2017 – 2018.

Ces actions s'inscrivent dans le respect des quatre volets du cahier des charges du Ministère de la culture.

Pour l'année 2017, le montant de l'engagement financier de l'Etat a été de 110 000 €.

DECIDE –

D'approuver la demande de subvention pour l'année 2018 d'un montant minimum à celui octroyé en 2017 (110 000 €) ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Fait à Digne-les-Bains, le 4 décembre 2017.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD.

